

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTs D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 29 septembre 2026
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	24 + 5 pouvoirs	17 septembre 2026	18 septembre 2026

N° délibération	Objet
2026-119	Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et d'assainissement - Année 2025

Le 29 septembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Valérie BESNARD, , Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Guy DENIEL à Valérie BESNARD, Aurélien MONFORT à Laura SERANDOUR, Gaëtan PEYREBESSE à Audrey GUYADER, Marc MEQUIGNON à Geneviève HEMON
Absentes : Coralie JEZEQUEL, Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Audrey GUYADER

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Vu l'article L. 2224-5 du CGCT ;

Le décret n°95-635 du 6 mai 1995 complété par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007 rend obligatoire l'établissement de rapports annuels du service public relatif à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement où sont présentés les indicateurs techniques et financiers de chaque service.

Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement est destiné à l'information du public et des élus.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D. 2224-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA).

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes membres pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr) et sur le site internet de la collectivité.

Chaque maître d'ouvrage doit établir un rapport sur le prix et la qualité des services eau et assainissement.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante à l'unanimité des membres présents et représentés prend acte du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,





RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Eau potable, assainissement collectif et SPANC – Exercice 2025

Sommaire détaillé

Sommaire manuel de contrôle

1. Synthèse globale	5
1.1 Tableau comparatif des indicateurs clés du RPQS 2025	6
2. Organisation du service et périmètre.....	6
3. Patrimoine et enjeux structurants	6
4. Prix de l'eau et factures de référence	6
5. Qualité de l'eau distribuée	7
6. Volumes produits, volumes vendus et équilibre hydraulique	8
6.1 Volumes vendus et facturés	10
6.4 Volumes de service et volumes non comptés	10
6.2 Volumes exportés hors du territoire de Monts d'Arrée Communauté	10
6.3 Volumes importés et exportés des DSP	10
Volumes de service et sans comptage MAC	11
6.5 Tableau synthétique des volumes produits et facturés par commune.....	11
6.6 Rendement moyen estimé.....	12
7. Éléments financiers régie.....	12
7.1 Budget eau potable – dépenses de fonctionnement	13
7.2 Budget eau potable – recettes de fonctionnement.....	13
7.3 Budget assainissement collectif – dépenses de fonctionnement	13
7.4 Budget assainissement collectif – recettes de fonctionnement	13
7.5 Budget SPANC – dépenses de fonctionnement.....	14
7.6 Budget SPANC – recettes de fonctionnement	14
8. Éléments financiers DSP / CARE	14
9. Interventions et exploitation 2025	15
9.1 Interventions de la régie par type	15
9.2 Interventions par commune	16
9.3 Activité issue des RAD des DSP	17
9.4 Activité SPANC et contrôles ponctuels en 2025	17
10. Investissements prévus 2025 – 2028 selon l'accord de territoire AELB.....	17
10.1 Programme eau potable	18
10.2 Programme assainissement collectif.....	19
10.3 Renouvellement des canalisations fuyardes 2026-2027 : lancement de la consultation.....	19
10. Conclusion RPQS et priorités 2026/2027	20
Annexes – Sources intégrées et points de méthode.....	21

Indicateur clé	Valeur 2025
Volumes produits identifiés hors ligne technique	837 394 m ³
Volumes vendus/facturés consolidés	493 182 m ³
Reversements collectivité DSP Identifiés	226 415,23 €
Interventions régie 2025	386
Qualité sanitaire	Indicateur global A sur les UDI intégrées

Budget	Recettes réelles	Dépenses réelles	Résultat
Eau potable	2 595 703,02 €	1 976 155,15 €	619 547,87 €
Assainissement collectif	647 023,58 €	702 763,20 €	-55 739,62 €
SPANC	12 398,29 €	6 108,93 €	6 289,36 €

1. Synthèse globale

L'exercice 2025 constitue une année de consolidation pour la gestion communautaire de l'eau potable, de l'assainissement collectif et du SPANC. Le rapport rassemble les données de régie, les RAD des services délégués et les fichiers d'exploitation utilisés pour la production du RPQS.

Messages principaux

Les volumes produits atteignent 837 394 m³ ; les volumes vendus/facturés consolidés atteignent 493 182 m³. La qualité sanitaire ressort globalement favorable, avec un indicateur global A sur les UDI intégrées. La régie présente un résultat de réalisations positif de 570 097,61 €. Les reversements collectivité DSP identifiés atteignent 226 415,23 €.

Lecture synthétique : le service présente une qualité sanitaire globalement favorable, une régie financièrement excédentaire en consolidation, des flux DSP significatifs à maintenir séparés des budgets régie et une activité SPANC importante en 2025. Les volumes produits et vendus doivent rester analysés avec prudence, notamment en raison de la ligne technique Lopérec et des différences de périmètre entre production, facturation et DSP.

Indicateur clé	Unité	Valeur 2025	Périmètre / source de lecture	Lecture RPQS
Prix eau potable régie	€/m ³ TTC	3,03	Facture type 120 m ³ eau seule : 364 € TTC	Prix de référence usager
Prix eau + assainissement régie	€/m ³ TTC	5,92	Facture type 120 m ³ eau + AC : 710 € TTC	Prix complet usager raccordé AC
Prix éleveur agricole eau seule	€/m ³ TTC	2,70	Facture type 120 m ³ : 324 € TTC	Cas tarifaire spécifique
Plouyé DSP eau	€/m ³ TTC	3,04	Prix DSP eau potable	À distinguer des tarifs régie
Scrignac DSP eau	€/m ³ TTC	3,01	Prix DSP eau potable	À distinguer des tarifs régie
Huelgoat DSP eau	€/m ³ TTC	3,10	Prix DSP eau potable	À distinguer des tarifs régie
Huelgoat DSP assainissement collectif	€/m ³ TTC	2,81	Prix DSP AC	À distinguer des tarifs régie
Qualité sanitaire des UDI intégrées	Indicateur	A	Indicateur global A sur les UDI intégrées	Eau globalement de bonne qualité
Conformité bactériologique – majorité UDI	%	100 %	Majorité des UDI à 100 %	Deux écarts ponctuels identifiés
Conformité bactériologique Botmeur	%	90 %	Écart ponctuel	À suivre
Conformité bactériologique Saint-Rivoal Bodenna	%	92 %	Écart ponctuel	À suivre
Volumes produits hors ligne technique	m ³	837 394	Sous-total hors ligne technique Lopérec	Base principale de comparaison
Volumes produits avec ligne technique Lopérec	m ³	894 545	Inclut Lopérec – Kergoter distribution : 57 151 m ³	À ne pas utiliser sans précaution pour rendement
Volumes vendus/facturés consolidés	m ³	493 182	Régie + DSP	Base de comparaison avec volumes produits
Volumes vendus régie	m ³	327 411	Périmètre régie	Issu des consommations facturées
Volumes vendus DSP	m ³	165 771	Plouyé + Scrignac + Huelgoat	Issu des RAD / consolidations
Réseaux eau potable	km	≈ 577	Donnée patrimoniale	Enjeu de renouvellement et sectorisation
Réservoirs	nombre	20	Donnée patrimoniale	Entretien / sécurisation
Stations ou unités AEP	nombre	18	Donnée patrimoniale	Production / traitement
Réseaux assainissement collectif	km	≈ 49	Donnée patrimoniale	Gestion AC
Installations ANC recensées	nombre	≈ 2 538	Donnée patrimoniale	Périmètre SPANC
Budget régie eau potable – résultat réalisations	€	+619 547,87	Exécution 2025	Budget régie uniquement
Budget régie eau potable – résultat avec RAR	€	+509 547,87	Après restes à réaliser	Budget régie uniquement
Budget régie AC – résultat réalisations	€	-55 739,62	Exécution 2025	Déficit global lié à investissement
Budget SPANC – résultat	€	+6 289,36	Exécution 2025	Service équilibré
TOTAL régie – résultat réalisations	€	+570 097,61	Eau + AC + SPANC	Ne pas additionner aux CARE sans retraitement
TOTAL régie – résultat après RAR	€	+460 097,61	Après RAR eau	Vision consolidée régie
Reversements DSP collectivité identifiés	€	226 415,23	Huelgoat Eau + Huelgoat AC + Plouyé Eau + Scrignac Eau	Flux DSP séparés des budgets régie

Huelgoat Eau – reversement collectivité	€	47 313,37	DSP eau	Flux DSP
Huelgoat AC – reversement collectivité	€	71 946,86	DSP assainissement	Flux DSP
Plouyé Eau – reversement collectivité	€	40 455,00	DSP eau	Flux DSP
Scrignac Eau – reversement collectivité	€	66 700,00	CARE Scrignac, unité k€ convertie en €	Sous réserve de confirmation unité CARE
Interventions régie 2025	nombre	386	Total fichier interventions	Activité exploitation régie
Fuites régie 2025	nombre	112	Principale famille d'intervention	Maintenance curative
Compteurs régie 2025	nombre	101	Deuxième famille d'intervention	Suivi parc compteurs
Demandes SPANC 2025 strict	nombre	212	Filtre Date du contact 01/01/2025–31/12/2025	Flux opérationnel SPANC
TPAE / contrôles SPANC 2025 strict	nombre	36	Filtre Date du contact 01/01/2025–31/12/2025	Dossiers formalisés
TPAE cessions immobilières 2025	nombre	35	Sur 36 TPAE retenus	Activité liée aux ventes
TPAE non conformes 2025	nombre	18	Sur 36 TPAE retenus	À suivre / information usagers
Synthèse globale de vigilance	note	—	Volumes, finances, DSP, qualité et SPANC sont à lire par périmètre	Éviter les doubles comptes et valider les données SISPEA

Le tableau ci-dessous regroupe les principaux indicateurs du RPQS 2025 afin de disposer d'une lecture rapide et comparable entre les périmètres : eau potable, assainissement, DSP, SPANC, qualité de l'eau et exploitation. Les flux financiers de la régie et les flux DSP/CARE restent volontairement séparés afin d'éviter les doubles comptes.

1.1 Tableau comparatif des indicateurs clés du RPQS 2025

2. Organisation du service et périmètre

Le périmètre couvre les communes de Berrien, Bolazec, Botmeur, Brasparts, Brennilis, La Feuillée, Huelgoat, Lopérec, Loqueffret, Plouyé, Saint-Rivoal et Scrignac. Le service combine exploitation en régie et délégations de service public, notamment pour Huelgoat, Plouyé et Scrignac.

3. Patrimoine et enjeux structurants

La synthèse patrimoniale et les schémas directeurs constituent le socle de la programmation technique : connaissance des réseaux, ouvrages de production, ouvrages de stockage, assainissement collectif, ANC et trajectoire de renouvellement.

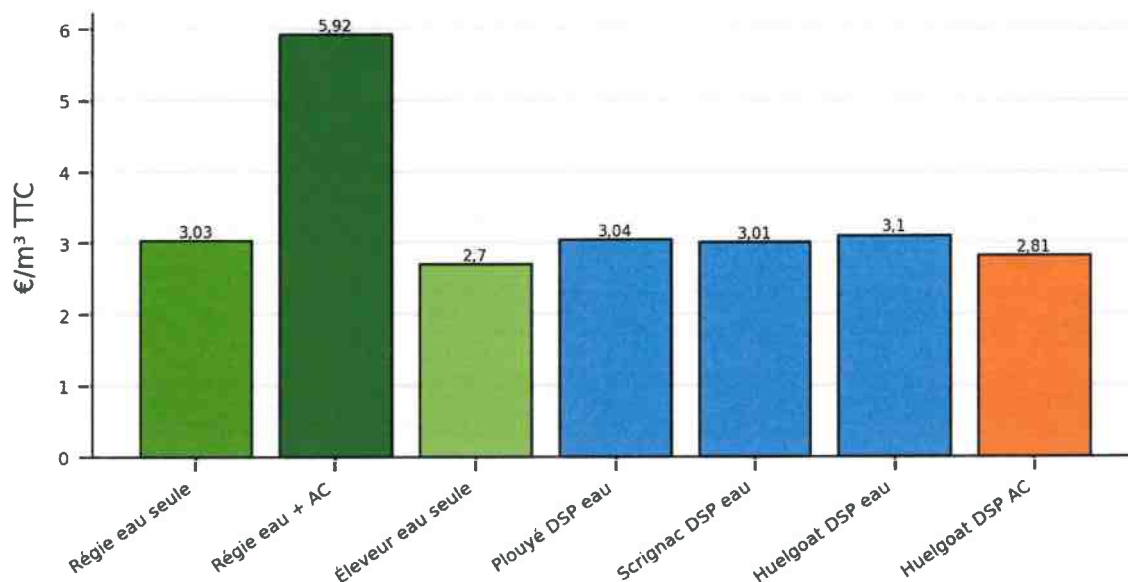
Indicateur patrimonial	Valeur / observation
Réseaux eau potable	≈ 577 km
Réservoirs	20
Stations / unités AEP	18
Réseaux assainissement collectif	≈ 49 km
Installations ANC recensées	≈ 2 538
Stations d'épuration détaillées dans l'étude	15

Les priorités techniques qui ressortent des travaux menés sont la sécurisation des ressources, la sectorisation, le renouvellement ciblé, la performance des réseaux, la télégestion et la programmation du renouvellement patrimonial.

4. Prix de l'eau et factures de référence

Le chapitre tarifaire consolide les factures types 120 m³ et les prix de référence des DSP. Les valeurs ci-dessous sont exprimées en TTC par m³ ou en montant annuel 120 m³ selon l'indicateur présenté.

Prix de référence 120 m³ / contrats DSP

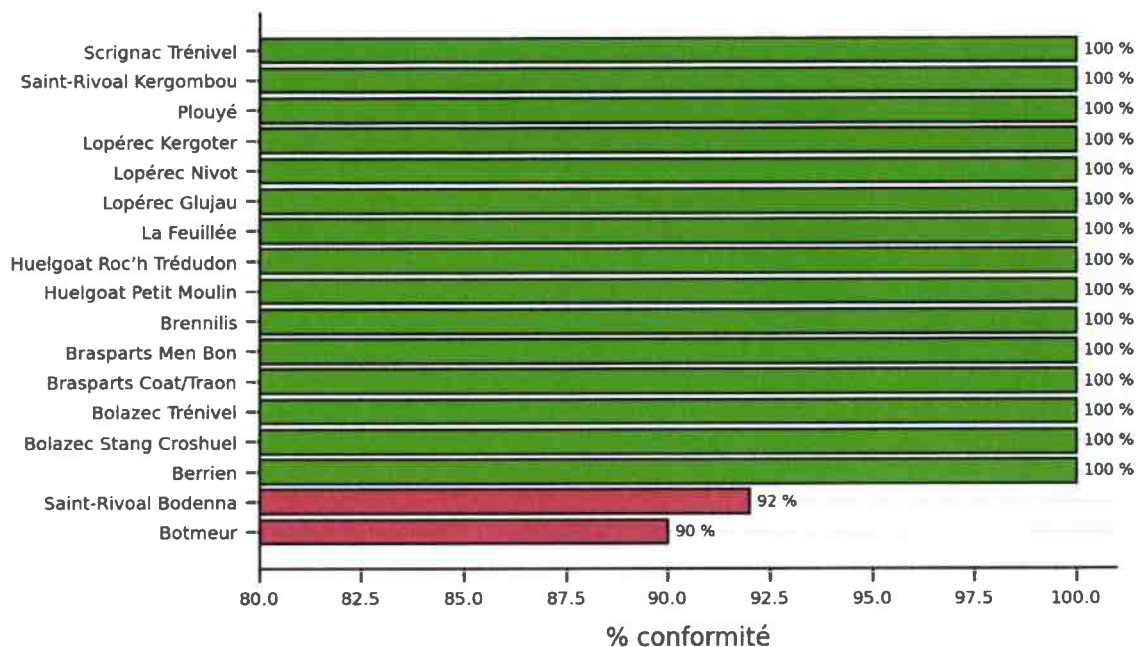


Situation tarifaire	Facture type 120 m³	Prix moyen
Eau potable seule régie – 120 m³	364 € TTC	3,03 €/m³ TTC
Eau + assainissement collectif régie – 120 m³	710 € TTC	5,92 €/m³ TTC
Éleveur agricole – eau seule 120 m³	324 € TTC	2,70 €/m³ TTC
Plouyé DSP eau	—	3,04 €/m³ TTC
Scrignac DSP eau	—	3,01 €/m³ TTC
Huelgoat DSP eau	—	3,10 €/m³ TTC
Huelgoat DSP assainissement collectif	—	2,81 €/m³ TTC

5. Qualité de l'eau distribuée

Les fiches ARS 2025 intégrées au RPQS concluent à une qualité globalement satisfaisante, avec un indicateur global A sur les UDI analysées. Les points de vigilance concernent principalement certains écarts microbiologiques ponctuels, l'agressivité de certaines eaux et des dépassements ponctuels de carbone organique total sur des secteurs associés à Trénivel.

Conformité bactériologique 2025 par UDI (fiches ARS)

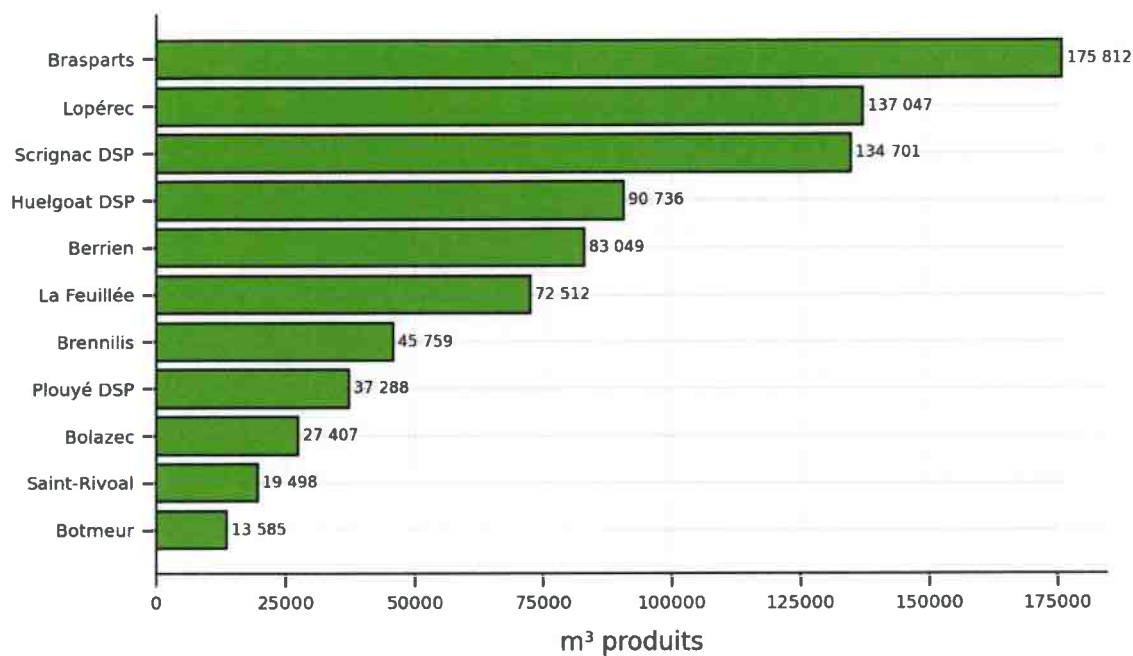


Theme	Synthèse RPQS 2025
Indicateur global qualité	A sur les UDI intégrées
Pesticides	Conformité 100 % dans les fiches intégrées
PFAS	Valeurs faibles ou nulles dans les fiches disponibles
Écarts bactériologiques ponctuels	Botmeur 90 %, Saint-Rivoal Bodenna 92 %
Nitrates	Valeurs moyennes inférieures à la limite de qualité de 50 mg/L dans les fiches intégrées

6. Volumes produits, volumes vendus et équilibre hydraulique

Les volumes produits sont consolidés à partir du fichier interne de production et des RAD 2025 des DSP. Une ligne technique de distribution à Lopérec est présentée séparément afin d'éviter un double comptage dans les analyses par commune/UDI.

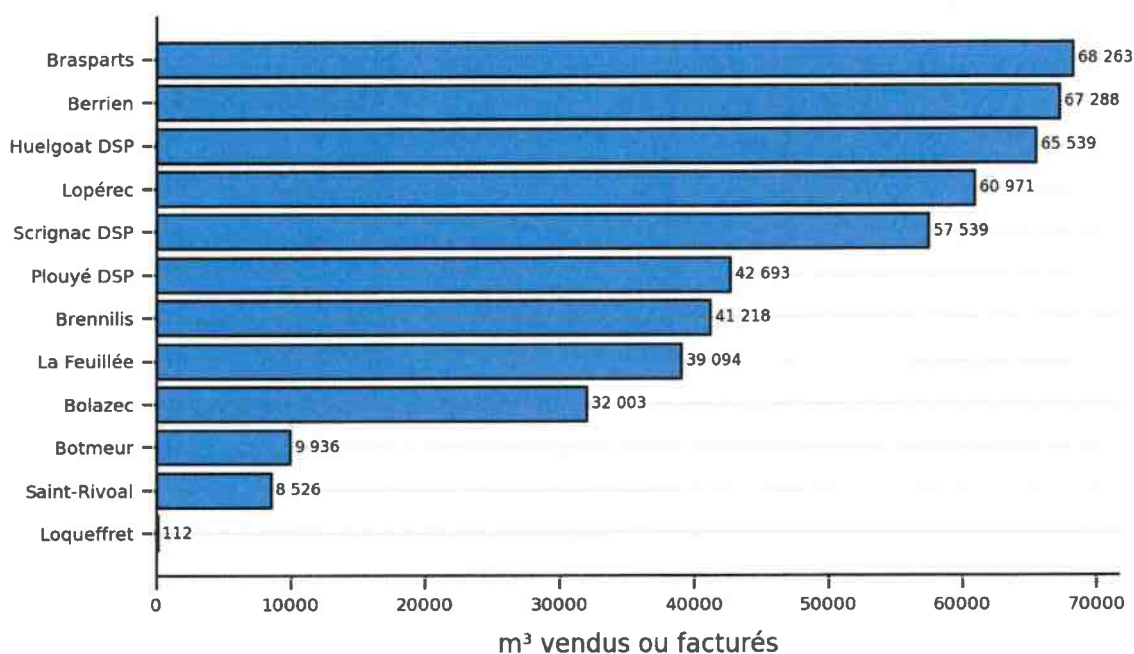
Volumes produits 2025 par commune / secteur



Commune / secteur	Volume produit 2025
Berrien	83 049 m³
Bolazec	27 407 m³
Botmeur	13 585 m³
Braspars	175 812 m³
Brennilis	45 759 m³
La Feuillée	72 512 m³
Lopérec	137 047 m³
Saint-Rivoal	19 498 m³
Plouyé DSP	37 288 m³
Scrignac DSP	134 701 m³
Huelgoat DSP	90 736 m³
TOTAL	837 394 m³

6.1 Volumes vendus et facturés

Volumes vendus / facturés 2025



Commune / secteur	Volume vendu ou facturé 2025	Périmètre
Brasparts	68 263 m³	Régie
Berrien	67 288 m³	Régie
Huelgoat DSP	65 539 m³	DSP / RAD
Lopérec	60 971 m³	Régie
Scrignac DSP	57 539 m³	DSP / RAD
Plouyé DSP	42 693 m³	DSP / RAD
Brennilis	41 218 m³	Régie
La Feuillée	39 094 m³	Régie
Bolazec	32 003 m³	Régie
Saint-Rivoal	8 526 m³	Régie
Botmeur	9 936 m³	Régie
Loqueffret	112 m³	Régie
TOTAL consolidé	493 182 m³	Régie + DSP

6.4 Volumes de service et volumes non comptés

6.2 Volumes exportés hors du territoire de Monts d'Arrée Communauté

- BRASPARTS vers PLEYBEN = 15 259 m³
- BRENNILIS Forch'an vers SYNDICAT KERBALAEN = 896 m³

6.3 Volumes importés et exportés des DSP

DSP eau potable	Volume importé 2025	Détail importé 2025	Volume exporté 2025	Détail exporté 2025	Lecture rapide
Plouyé	10 406 m ³	Huelgoat : 1 207 m ³ ; Landeleau : 9 199 m ³	0 m ³	Aucun volume vendu/exporté indiqué	Plouyé est importateur net : l'alimentation est complétée par des achats d'eau, principalement à Landeleau.
Scrignac	1 601 m ³	Import La Gare depuis Berrien : 1 349 m ³ ; Import Roudou Drein depuis Berrien : 252 m ³	17 634 m ³	Export Creac'h Niver vers Bolazec : 17 634 m ³	Scrignac est exportateur net : les exports vers Bolazec sont très supérieurs aux imports depuis Berrien.
Huelgoat	10 193 m ³	Import depuis CPT AEG de La Feuillée : 10 193 m ³	9 105 m ³	Export vers Locmaria-Berrien / Vieux Tronc : 7 926 m ³ ; export vers Plouyé : 1 179 m ³	Huelgoat importe et exporte : le solde net reste légèrement importateur en 2025.
Total 3 DSP	22 200 m ³	Plouyé + Scrignac + Huelgoat	26 739 m ³	Plouyé + Scrignac + Huelgoat	Les 3 DSP présentent ensemble un solde net exportateur de 4 539 m³ : 26 739 m ³ exportés contre 22 200 m ³ importés.

Volumes de service et sans comptage MAC

- Volumes de services et sans comptage = 18 600 m³ (MAC service) + 31909 m³ (MAC non comptés) + 9 055 m³ (DSP service)=59 564 m³

6.5 Tableau synthétique des volumes produits et facturés par commune

Commune / secteur	Volume produit 2025	EXPORT	IMPORT	Volume facturé 2025	Périmètre
Berrien	83 049 m ³	2266		67 288 m ³	Régie
Bolazec	27 407 m ³		17634	32 003 m ³	Régie
Botmeur	13 585 m ³			9 936 m ³	Régie
Brasparts	175 812 m ³	15259		68 263 m ³	Régie
Brennilis	45 759 m ³	896		41 218 m ³	Régie
La Feuillée	72 512 m ³	4846		39 094 m ³	Régie
Lopérec	137 047 m ³			60 971 m ³	Régie
Loqueffret	Syndicat de Kerbalaën			112 m ³	Régie
Saint-Rivoal	19 498 m ³			8 526 m ³	Régie
Plouyé DSP	37 288 m ³		10406	42 693 m ³	DSP / RAD

Scrignac DSP	134 701 m ³	17634	1601	57 539 m ³	DSP / RAD
Huelgoat DSP	90 736 m ³	9105	10193	65 539 m ³	DSP / RAD
Total consolidé	837 394 m³			493 182 m³	Régie + DSP
	TOTAL	50 006	22 200		

Lecture : ce tableau rapproche les volumes produits identifiés et les volumes facturés par commune ou secteur. Les écarts ne doivent pas être assimilés directement à des pertes, car ils peuvent intégrer des volumes de service, des volumes non comptés, des ventes en gros, des exports, des imports, des différences de périmètre et des décalages de méthode entre production et facturation.

6.6 Rendement moyen estimé

Volume facturé + volume de service + volume consommé sans comptage / volume produit – export + import

$$= 493\,182 + 59\,564 / 837\,394 - 50\,006 + 22\,200 = 552\,746 / 809\,388 = \mathbf{68.3\ \%}$$

7. Éléments financiers régie

Les budgets annexes de régie sont présentés séparément des flux DSP/CARE. Pour respecter la logique de la comptabilité publique, la lecture financière distingue les sections de fonctionnement et d'investissement, avec une présentation séparée des recettes et des dépenses. Les résultats globaux déjà consolidés ci-dessous correspondent aux réalisations 2025 et, pour le budget Eau, à la situation après prise en compte des restes à réaliser.

Budget	Section	Recettes 2025	Dépenses 2025	Solde d'exécution	Lecture comptable
Eau potable	Exploitation / fonctionnement	1 484 941,92 €	841 968,08 €	+642 973,84 €	Excédent d'exploitation
	Investissement	1 110 761,10 €	1 134 187,07 €	-23 425,97 €	Déficit d'investissement avant restes à réaliser
	Total budget	2 595 703,02 €	1 976 155,15 €	+619 547,87 €	Résultat cumulé après RAR : +509 547,87 €
Assainissement collectif	Exploitation / fonctionnement	549 657,04 €	152 861,61 €	+396 795,43 €	Excédent d'exploitation
	Investissement	97 366,54 €	549 901,59 €	-452 535,05 €	Déficit d'investissement (reprise déficits communes 2024)
	Total budget	647 023,58 €	702 763,20 €	-55 739,62 €	Déficit global lié à la section d'investissement
SPANC	Exploitation / fonctionnement	12 398,29 €	6 108,93 €	+6 289,36 €	Excédent d'exploitation

	Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Aucune réalisation d'investissement
	Total budget	12 398,29 €	6 108,93 €	+6 289,36 €	Service excédentaire en réalisations
TOTAL RÉGIE – réalisations		3 255 124,89 €	2 685 027,28 €	+570 097,61 €	Résultat consolidé des trois budgets annexes
TOTAL RÉGIE – après restes à réaliser		3 395 124,89 €	2 935 027,28 €	+460 097,61 €	Après RAR eau : 250 000,00 € en dépenses et 140 000,00 € en recettes

Point méthodologique : la ventilation financière reprend les vues d'ensemble des comptes administratifs 2025 fournis pour les budgets Eau potable, Assainissement collectif et SPANC. Les montants sont présentés selon la logique de la comptabilité publique : section d'exploitation, assimilée à la section de fonctionnement du service, et section d'investissement. Pour le budget Eau potable, les restes à réaliser s'élèvent à 250 000,00 € en dépenses d'investissement et 140 000,00 € en recettes d'investissement, ce qui réduit le résultat cumulé de +619 547,87 € à +509 547,87 €.

7.1 Budget eau potable – dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	467 788,24 €
012	Charges de personnel	303 924,74 €
014	Atténuations de produits	11 066,00 €
065	Autres charges de gestion courante	29 794,29 €
066	Charges financières	29 394,81 €
067	Charges exceptionnelles	0,00 €
Total fonctionnement		841 968,08 €

7.2 Budget eau potable – recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025
070	Ventes d'eau et prestations	1 020 530,39 €
074	Subventions d'exploitation	0,00 €
075	Autres produits de gestion courante	445 868,41 €
077	Produits exceptionnels	6 746,40 €
013	Atténuation de charges	0,00 €
Total fonctionnement		1 473 145,20 €

7.3 Budget assainissement collectif – dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	95 198,14 €
012	Charges de personnel	8 063,00 €
014	Atténuations de produits	0,00 €
065	Autres charges de gestion courante	24 528,08 €
066	Charges financières	25 072,39 €
Total fonctionnement		152 861,61 €

7.4 Budget assainissement collectif – recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025
070	Redevances et prestations	317 302,13 €
074	Subventions d'exploitation	8 672,50 €
075	Autres produits de gestion courante	211 244,41 €
077	Produits exceptionnels	2 438,00 €
Total fonctionnement		539 657,04 €

7.5 Budget SPANC – dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	6 108,93 €
012	Charges de personnel	0,00 €
065	Autres charges de gestion courante	0,00 €
Total fonctionnement		6 108,93 €

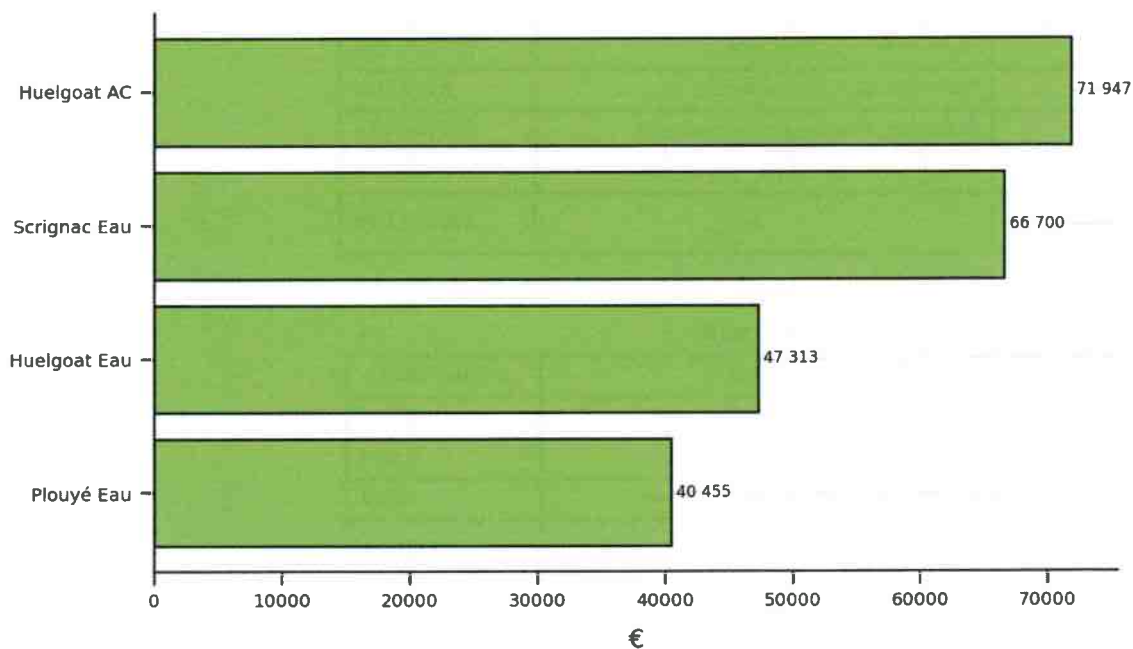
7.6 Budget SPANC – recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025
070	Prestations SPANC	11 020,00 €
075	Autres produits de gestion courante	1 378,29 €
Total fonctionnement		12 398,29 €

8. Éléments financiers DSP / CARE

Les éléments DSP décrivent des flux contractuels et l'économie des contrats. Ils sont volontairement séparés des budgets régie afin d'éviter toute double comptabilisation.

Reversements collectivité DSP identifiés 2025



Contrat DSP	Reversement collectivité identifié
Huelgoat Eau	47 313,37 €
Huelgoat AC	71 946,86 €
Plouyé Eau	40 455,00 €
Scrignac Eau	66 700,00 €
TOTAL DSP identifié	226 415,23 €

DSP Eau	Délégataire	Part fixe MAC HT/an	Part variable MAC HT/m³	Particularité
Huelgoat	SUEZ	36,29 €	0,4302 €/m³	Part MAC proportionnelle à tout le volume facturé
Plouyé	Eau du Ponant	59,70 €	0,2368 €/m³	Part fixe élevée, part variable faible
Scrignac	SAUR	51,47 €	1,1006 €/m³ de 0 à 40 m³, puis 0 € au-delà	Part MAC concentrée sur les 40 premiers m³

La construction de la part MAC sur les DSP est contraint par le fait que le tarif de vente d'eau sur le territoire doit être égal entre tous les usagers.

Service	Part fixe délégataire	Part fixe MAC	Total fixe	Part variable délégataire	Part variable MAC	Total variable
Régie communautaire	Sans objet	80,00 €	80,00 €	Sans objet	1,7732 €/m³	1,7732 €/m³
SUEZ Huelgoat	43,71 €	36,29 €	80,00 €	1,3430 €/m³	0,4302 €/m³	1,7732 €/m³
Eau du Ponant Plouyé	20,30 €	59,70 €	80,00 €	1,5364 €/m³	0,2368 €/m³	1,7732 €/m³

SAUR Scrignac, 0 à 40 m ³	28,53 €	51,47 €	80,00 €	0,6726 €/m ³	1,1006 €/m ³	1,7732 €/m ³
SAUR Scrignac, au-delà de 40 m ³	28,53 €	51,47 €	80,00 €	1,7732 €/m ³	0,0000 €/m ³	1,7732 €/m ³

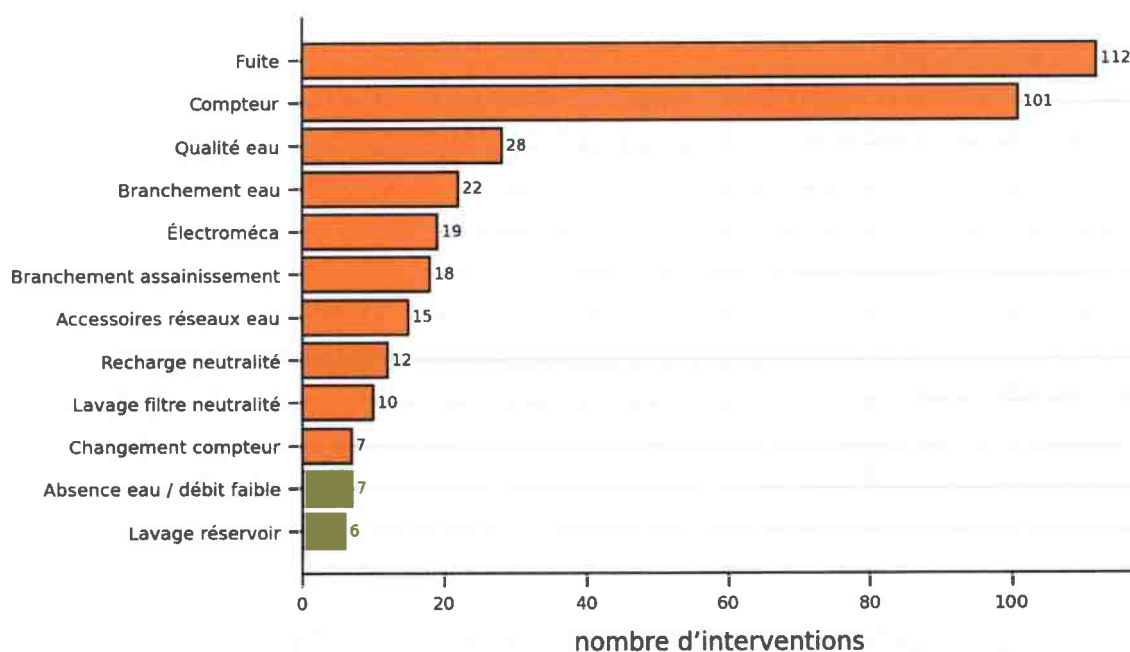
Le rendement de la DSP Huelgoat Eau semble moins important que le rendement de la DSP Scrignac Eau en raison de la structure des tranches tarifaires figée dans le contrat de DSP.

9. Interventions et exploitation 2025

9.1 Interventions de la régie par type

Le fichier interventions 2025 consolide 386 interventions sur le périmètre régie. Les réparations de fuites et les interventions compteurs constituent les deux principales familles d'intervention.

Interventions 2025 - principales catégories



Type d'intervention	Nombre 2025
Fuite	112
Compteur	101
Qualité eau	28
Branchement eau	22
Électroméca	19
Branchement assainissement	18
Accessoires réseaux eau	15
Recharge neutralité	12
Lavage filtre neutralité	10
Absence eau / débit faible	7
Changement compteur	7
Lavage réservoir	6
TOTAL toutes catégories	386

9.2 Interventions par commune

Rang	Commune	Nombre d'interventions	Part du total
1	Lopérec	76	23,8 %
2	Brasparts	64	20,1 %
3	Berrien	57	17,9 %
4	La Feuillée	43	13,5 %
5	Saint-Rivoal	36	11,3 %
6	Brennilis	25	7,8 %
7	Scrignac	8	2,5 %
8	Botmeur	7	2,2 %
9	Bolazec	2	0,6 %
10	Loqueffret	1	0,3 %
	Total	319	100 %

9.3 Activité issue des RAD des DSP

Les RAD DSP complètent cette vision : Plouyé mentionne une campagne 2025 de recherche de fuites ayant identifié 3 fuites et 2 réparations de fuite sur branchement ; Scrignac mentionne 8 campagnes de recherche de fuites, 5 fuites trouvées, 5 réparations de fuites ou casses sur conduites et 6 réparations sur branchements ; Huelgoat mentionne 458 actes sur le réseau de distribution en 2025.

9.4 Activité SPANC et contrôles ponctuels en 2025

Prestation / facturation repérée	Nombre 2025
Contrôle vente 150€	96
Contrôle conception/étude sol 100€	41
Non renseigné	35
Contrôle réalisation réception chantier 130€	16
Contrôle conformité assainissement collectif 150€	15
Frais accès service 60€	8
PFAC	1
TOTAL	212

Commune	Demandes 2025
Berrien	38
Brasparts	31
Brennilis	23
Loqueffret	21
Scrignac	20
La Feuillée	19
Huelgoat	17
Plouyé	15
Lopérec	13
Botmeur	7
Saint-Rivoal	7
Bolazec	1

TOTAL	212
--------------	------------

10. Investissements prévus 2025 – 2028 selon l'accord de territoire AELB

La programmation issue de l'accord de territoire AELB 2025-2028 met en évidence un programme d'investissement structurant pour l'eau potable et l'assainissement. Les opérations prévues répondent aux principaux enjeux identifiés dans le RPQS : sécurisation de l'alimentation en eau potable, amélioration de la qualité de l'eau, réduction des fuites, renouvellement patrimonial, économies d'eau et amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement.

Domaine	Montant HT programmé	Part du programme	Lecture RPQS
Eau potable – AEP	9 110 908,54 € HT	96,6 %	Programme prioritaire centré sur la sécurisation, le renouvellement et la performance du service d'eau potable.
Assainissement collectif	317 200,00 € HT	3,4 %	Programme ciblé sur la réhabilitation des réseaux et les études nécessaires à l'adaptation des ouvrages.
Total général	9 428 108,54 € HT	100 %	Programmation pluriannuelle structurante 2025-2028.

10.1 Programme eau potable

Enjeu AEP	Opération principale	Montant HT	Objectif RPQS
Amélioration de la qualité de l'eau	Réhabilitation des filtres de neutralisation à Bodenna et Kergambou pour traiter l'eau agressive	200 000,00 €	Améliorer la qualité de l'eau distribuée et sécuriser le traitement des eaux agressives.
Interconnexion de sécurisation AEP	FEEDER Brennilis / Brasparts – tronçon Coat Compes – Traon Huel	800 000,00 €	Renforcer la sécurisation des ressources et les possibilités de secours entre secteurs.
Interconnexion de sécurisation AEP	FEEDER Brennilis / Huelgoat – 8 200 ml	780 000,00 €	Améliorer la continuité de service et la résilience hydraulique.
Interconnexion de sécurisation AEP	FEEDER Molvé / Huelgoat – 8 500 ml, tracé à revoir par la départementale	2 170 000,00 €	Sécuriser l'alimentation du secteur de Huelgoat par une infrastructure structurante.
Interconnexion locale	Sécurisation AEP Lopérec et Brasparts – connexion double sens Pont Leurgaster	85 400,00 €	Permettre des échanges locaux et améliorer les capacités de secours.
Interconnexion locale	Sécurisation secteur centre Loqueffret – Brennilis – La Feuillée – Plouyé	34 000,00 €	Renforcer la cohérence hydraulique du secteur centre.
Sécuriser la distribution	Équipement du nouveau forage et réfection du pompage existant	252 000,00 €	Améliorer la robustesse de la production et des ouvrages de pompage.

Sécuriser la distribution	Étude d'une nouvelle usine de production d'eau potable pour l'eau de la carrière de Berrien – Méné Molvé	200 000,00 €	Préparer une solution structurante de production d'eau potable.
Sécuriser la distribution	Nouveau réservoir AEP suite au schéma de sécurisation	300 000,00 €	Améliorer les capacités de stockage et la sécurisation de la distribution.
Sécuriser la distribution	Schéma directeur, PGSSE et diagnostic du génie civil des réservoirs existants	50 000,00 €	Structurer la planification, la gestion des risques sanitaires et le renouvellement patrimonial.
Réduire les fuites	Cellule d'hypervision, métrologie et surveillance : hyperviseur et poste de contrôle	10 000,00 €	Améliorer la détection, le pilotage et le suivi des réseaux.
Réduire les fuites	Télégestion des ressources d'eau brute et traitée existantes : Saint-Rivoal, La Feuillée, Botmeur et PR Brennilis	10 000,00 €	Sécuriser le suivi des ouvrages et fiabiliser l'exploitation.
Réduire les fuites	Stabilisateurs de pression à Lopérec, Bolazec Tréovan, Brasparts, Berrien et Huelgoat	30 000,00 €	Limiter les contraintes sur les réseaux et réduire les pertes.
Réduire les fuites	Équipement de télésurveillance et sectorisation	9 000,00 €	Renforcer la connaissance des flux et la maîtrise des rendements.
Renouvellement des canalisations fuyardes	Renouvellement de canalisations AEP à hauteur de 1,2 % par an	3 995 508,54 €	Traiter l'enjeu patrimonial majeur et améliorer durablement le rendement.
Économies d'eau	Opération groupée d'économie d'eau auprès des gros consommateurs	50 000,00 €	Réduire la pression sur la ressource et accompagner les usages sobres.
Économies d'eau	Technicien.ne travaux et suivi des gros consommateurs	135 000,00 €	Assurer le suivi opérationnel des économies d'eau et des actions de terrain.
Total AEP	Programme eau potable 2025-2028	9 110 908,54 €	Priorité forte à la sécurisation, au renouvellement patrimonial et à la réduction des fuites.

10.2 Programme assainissement collectif

Enjeu assainissement	Opération principale	Montant HT	Objectif RPQS
Améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement des eaux usées	Réhabilitation du réseau EU de 1976 – 310 ml/an rue Dr Jacq, réseau effondré	243 000,00 €	Réduire les dysfonctionnements structurels et sécuriser la collecte des eaux usées.
Améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement des eaux usées	Réhabilitation réseau EU	29 200,00 €	Maintenir le niveau de service et limiter les risques de dégradation du réseau.
Traiter et réduire à la source les pollutions d'origine domestique	Étude sur le devenir d'une station d'épuration surdimensionnée	30 000,00 €	Adapter les ouvrages aux besoins réels et optimiser les conditions d'exploitation.

Traiter et réduire à la source les pollutions d'origine domestique	Étude d'épandage des boues	15 000,00 €	Sécuriser la filière boues et anticiper les contraintes réglementaires et environnementales.
Total assainissement collectif	Programme assainissement 2025-2028	317 200,00 €	Programme ciblé sur les réseaux et les études d'adaptation des ouvrages.

La programmation 2025-2028 traduit une orientation très marquée vers l'eau potable, qui représente plus de 96 % des investissements recensés. Cette priorité est cohérente avec les enjeux du territoire : sécurisation de l'alimentation, interconnexions, renouvellement de canalisations fuyardes, maîtrise des pressions, télégestion et économies d'eau. Le montant le plus important concerne le renouvellement des canalisations AEP, avec près de 4,0 M€ HT, suivi des feeders de sécurisation qui constituent des infrastructures majeures pour la résilience du service.

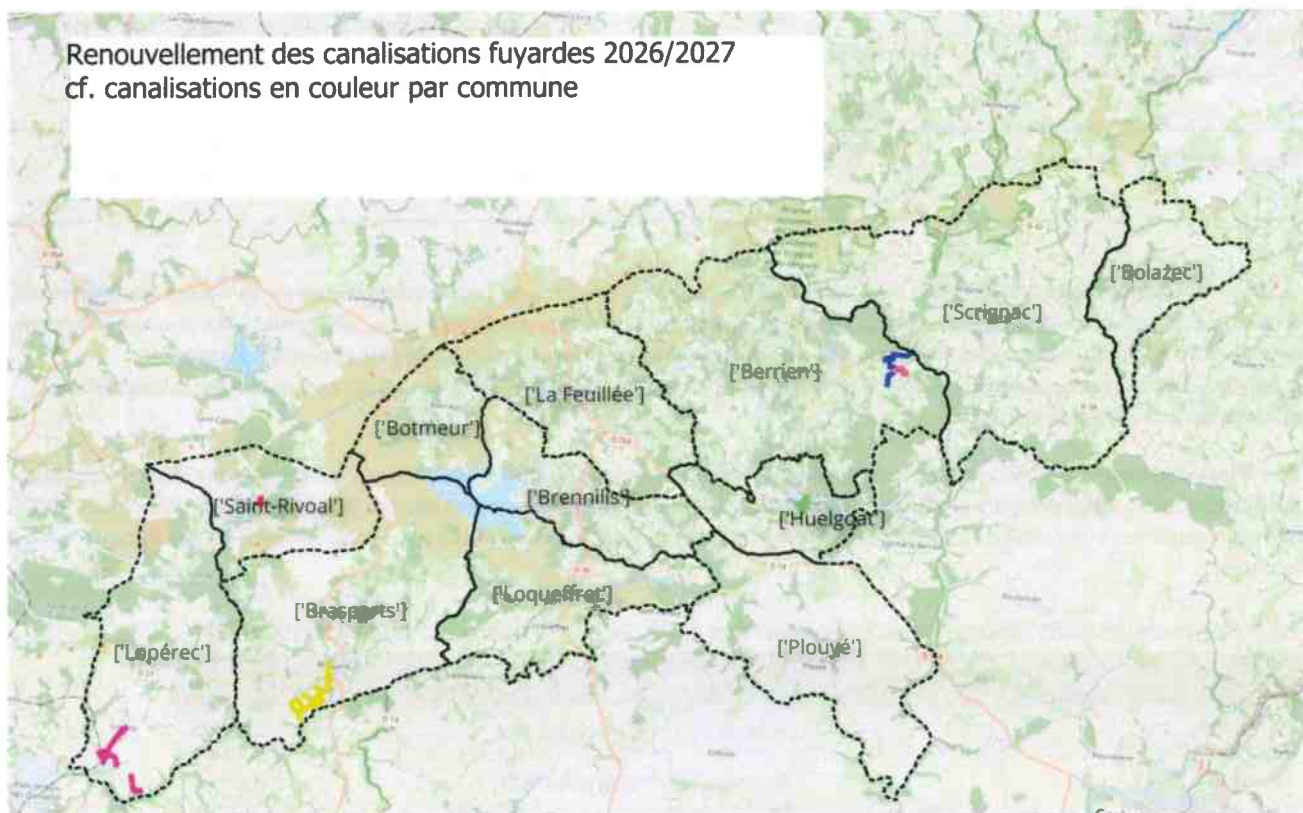
Pour l'assainissement collectif, le programme est plus ciblé mais répond à des enjeux essentiels : réhabilitation de réseaux dégradés, adaptation des ouvrages existants et sécurisation de la filière boues. Ces investissements devront être suivis dans les prochains RPQS afin de mesurer leur contribution à la performance technique, à la qualité du service et à la soutenabilité financière des budgets annexes.

10.3 Renouvellement des canalisations fuyardes 2026-2027 : lancement de la consultation

Commune / secteur	Opération / hypothèse	Linéaire / montant
LOPÉREC	Renouvellement canalisations	3,32 km
BERRIEN	Renouvellement canalisations	2,38 km
HUELGOAT	Centre ville	0,57 km
SAINT-RIVOAL	1ère tranche	0,27 km
Total identifié	Linéaire total	11,32 km
	Prix ml HT rural estimé	60 000 €
	Prix ml urbain branchements compris estimé	200 000 €
	Montant HT estimé	796 874 €
	TVA estimée	159 375 €
	Montant TTC estimé	956 249 €
	AMO estimée	15 937 €

La priorisation des secteurs à renouveler a été réalisée à la lumière des interventions 2025 réalisées notamment pour les réparations des fuites.

Renouvellement des canalisations fuyardes 2026/2027
cf. canalisations en couleur par commune



10. Conclusion RPQS et priorités 2026/2027

- Finaliser les contrôles de cohérence SISPEA : volumes produits, volumes mis en distribution, volumes vendus, ventes en gros et volumes de service.
- Poursuivre la sécurisation de l'eau potable : ressources, réservoirs, sectorisation, télégestion et PGSSE.
- Prioriser la réduction des pertes : fuites, renouvellement ciblé, suivi sectorisé et analyse des volumes nocturnes.
- Consolider les indicateurs assainissement collectif et SPANC pour la version réglementaire finale.

Annexes – Sources intégrées et points de méthode

Thème	Source / méthode
Volumes produits	Fichier volumes produits 2025 + RAD Plouyé, Scrinac et Huelgoat
Volumes vendus régie	Liste des Consommations2025v2.xlsx
Volumes vendus DSP	RAD Plouyé, Scrinac et Huelgoat
Qualité de l'eau	Fiches ARS 2025 par UDI + éléments RAD
Prix de l'eau	Tarifs 2026, simulateur tarifaire et RAD DSP
Finances régie	CA 2025 Budget Eau, Budget AC, Budget SPANC
Finances DSP	RAD Huelgoat Eau/ASST, RAD Plouyé, CARE Scrinac
Interventions	interventions.xlsx + RAD DSP
Patrimoine	Rapport de synthèse des études patrimoniales et schémas directeurs AEP

Note finale : ce document est une synthèse unique et structurée du RPQS 2025 à partir des données disponibles et déjà travaillées. Pour la version réglementaire définitive, il conviendra de valider les données financières CARE, les indicateurs SISPEA, l'encours de dette, les éventuelles données assainissement collectif complémentaires et la cohérence des périmètres de calcul.